

Certificat



**- ACIERS POUR
BETON ARME**

n° **B 95/109** *Rév. 5*

attribué à

ACOR

pour les aciers

T.S.H.A. QUATRO

fabriqués sur le site de

ST JUST ST RAMBERT (42)

Pour l'AFCAB, par ordre d'AFAQ AFNOR-CERTIFICATION,

Ce certificat comporte 3 pages - Le lecteur
est invité à vérifier les **conditions de validité**
de ce certificat (cf. fiche descriptive)

Date de décision : 28/09/2005
Certificat renouvelable le : 31/12/2008




Accréditation conjointe
d'AFAQ AFNOR-
CERTIFICATION sous le n°5-030
et de l'AFCAB sous le n° 5-007.


B. CRETON,
Président de l'AFCAB

FICHE DESCRIPTIVE DU CERTIFICAT

VALIDITE DU CERTIFICAT

Ce certificat atteste que les produits décrits dans la présente fiche descriptive sont conformes à la norme NF A 35-024 et fabriqués conformément aux spécifications de gestion de la qualité décrites dans les Règles de certification. Ces produits doivent porter la marque  – Aciers pour béton armé.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure. Elle est valide sous réserve de la surveillance périodique effectuée par l'AFCAB, qui peut prendre toute sanction prévue dans les Règles générales de la marque NF et dans les Règles de certification NF – Aciers pour béton armé. Le lecteur peut vérifier à tout moment que ce certificat est toujours valide en consultant le site de l'AFCAB : www.afcab.org rubrique « Certificats ».

Le lecteur peut vérifier que le produit qui lui est livré relève de ce certificat en vérifiant que le logo  et le n° de ce certificat figurent sur l'étiquette du produit.

TITULAIRE

Usine de production	Contact commercial	Siège social
ACOR St Just sur Loire - B.P. 101 42170 ST JUST ST RAMBERT	RIVA ACIER S.A. (Montereau) Tél. : (33) (0)1 64 70 45 00 Fax : (33) (0)1 64 70 46 44 E-mail : commercial.sam@sammt.com Site web :	ACOR S.A.S. 14, rue des Usines 60100 CREIL

ACIER CERTIFIE

Nom de l'acier : T.S.H.A. QUATRO

Norme de référence : NF A 35-024

Nuance : FeE500-2

Diamètres : 4,5 mm (diamètres inclus dans la norme uniquement)

Description : Les treillis sont constitués de fils à haute adhérence QUATRO bénéficiant des certificats B 93/012, B 93/017, B 93/033 et B 93/040

Marquage : Les marquages des fils QUATRO sont les suivants :

B 93/012	0-3-5-4
B 93/017	0-3-6
B 93/033	0-3-4-2
B 93/040	0-3-3-1

Couples : Le droit d'usage de la marque concerne les treillis de peau constitués de couples de fils de diamètre 4,5 mm, autorisé par la norme NF A 35-024.

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les aciers qui portent la marque  - Aciers pour béton armé délivrée par l'AFCAB :

- /// ont fait l'objet d'une évaluation initiale qui a établi que le produit est conforme aux prescriptions énoncées dans la norme NF A 35-024 et aux spécifications complémentaires décrites dans les Règles de certification RCC03 :
 - ▶ Limite d'élasticité : 500 MPa (valeur minimale).
 - ▶ Résistance à la traction : 550 MPa (valeur minimale).
 - ▶ A_{gt} : 1,5% (valeur minimale).
 - ▶ Adhérence : voir fil constitutif
 - ▶ Résistance au cisaillement des assemblages soudés : 30% de la limite d'élasticité nominale du fil le plus gros
 - ▶ Tolérances sur les dimensions : longueur et largeur \pm max(25 mm ; 0,5%) et espacements \pm max(15 mm ; 7,5%)
 - ▶ Soudabilité attestée par la composition chimique : voir fil constitutif
- /// résultent d'une fabrication dont la qualité est contrôlée suivant les dispositions des Règles de certification NF – Aciers pour béton armé,
- /// ont une origine identifiable.

Avertissement : Les valeurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus sont résumées. Pour une information complète, il convient de consulter les textes de référence, et notamment la norme.